

BUDGET du CPAS

Il nous faudra nous habituer à ce socialisme nouvelle mouture qui rêve tant de développer les partenariats publics-privés...

Avant de privatiser l'aide sociale, les soins de santé, puis l'enseignement sans aucun doute.

Pour Ecolo, les exemples de la RTT, de la Sabena ou de la Poste nous ont suffit.

Nous plaidons pour une société solidaire et tolérante, qui n'oblige pas les services sociaux à passer sous les fourches caudines de l'entreprise privée, toujours avide de profit...

Ceci dit, reconnaissons-le, ce budget est pavé de bonnes intentions. Nous attendons la dernière modification budgétaire pour savoir s'il a tenu ses promesses.

LIAISON TEC Ourthe-ULg

Ce projet était dans le programme d'Ecolo, et ils se réjouissent de l'avancée concrète que constituerait la formation d'un groupe de travail sur le sujet.

L'engorgement automobile de la vallée et la pollution qu'il engendre, ainsi que le manque de moyen de transport pour se rendre à l'hôpital et à l'université sont de réels problèmes auxquels il est grand temps de trouver des solutions

VOTE DU SECOND DOUZIEME PROVISIOIRE

La majorité nous avait annoncé en grandes pompes lors du Conseil communal du 10 janvier que le budget serait (enfin !) soumis à approbation du Conseil lors de la séance du 31. Force est de constater qu'il n'en est rien, et que la violette travaille désormais à l'aveuglette au niveau financier. Amateurisme, non-sens ou incompétence ? L'avenir, hélas, nous le dira.

CCAT et INTERVENTION

Lors du dernier Conseil Communal, la Bourgmestre a rappelé à l'ordre une conseillère Ecolo qui évoquait le résultat d'un vote intervenu lors de la CCAT (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire) du jour précédent, sous prétexte qu'il aurait été couvert par le secret du huis clos.

Sûrs que ce qu'il avançait, les Verts ont cependant joué la carte de la sagesse et ont vérifié l'état de la législation. Ils ont eu confirmation qu'ils étaient parfaitement en droit d'évoquer le résultat du vote intervenu en CCAT. En effet, seules les discussions relatives aux dossiers, qui se passent à huis clos, ne peuvent être rapportées.

Par ailleurs, ils soulignent qu'il serait illogique de créer une CCAT dans la commune si ce n'était pas pour recevoir ses avis (qui, même s'ils ne sont pas contraignants, peuvent se montrer éclairant) avant que le dossier ne passe pour le vote au Conseil.

Espérons que Madame la Bourgmestre pèsera mieux ses mots à l'avenir, et ne taxera plus des propos parfaitement légaux de délit d'initié !

Jean-Paul Libotte
Secrétaire ECOLO Esneux
Avenue de Gérardon, 26
4130 Esneux
04 388 38 23